



alliance royale

Sixième année - Juin-Juillet 1989 - ISSN 0766-0406

N° 22 - Prix : 15 F

Le Prince et le bicentenaire



Album de
fiançailles:

**Marie et
Gundakar**

Pages 6 et 7

SOMMAIRE:

Editorial: Couronner la démocratie (p. 2) - Ouverture des Etats-Généraux (p. 4) - Le comte de Paris sous les projecteurs médiatiques (p. 5) - L'album des fiançailles (p. 6 et 7) - Famille de France (p.8) - Voyage du comte de Clermont (p. 9) - La comtesse de Paris à Eu (p. 10) - Madame à Reims (p. 11) - L'association (p. 12)

Couronner

la démocratie



par Stéphane Bern

Décidément, certaines idées reçues, certains clichés ont la vie dure. Prenez l'exemple des idéaux démocratiques, on ne cesse de les opposer au principe monarchique, oubliant trop souvent que, voilà deux siècles, la monarchie a inventé la démocratie, bien vite confisquée par une République totalitaire. Il est bien sûr plus facile de renvoyer le principe royal à une fausse image anachronique et réactionnaire en nous expliquant que la démocratie est un régime de gouvernement sorti des révolutions contre l'obscurantisme d'Ancien Régime. En d'autres termes, la monarchie c'est le passé, la nostalgie, la réaction, et comme elle est dite *absolue*, elle s'oppose formellement au principe démocratique ! Voilà pour la thèse véhiculée par le mythe révolutionnaire, pourtant largement remise en cause par ce Bicentenaire. Comme l'expliquait le comte de Paris dans *L'Avenir dure longtemps*, «une étymologie trop strictement suivie peut être source d'erreurs et d'illusions. Ainsi la monarchie n'est pas, n'a jamais été le «gouvernement d'un seul». Ainsi, la démocratie n'est pas, n'a jamais été le «gouvernement du peuple»: une telle définition conduit à l'impasse, à l'impossibilité pratique...» En France, où l'on aime opposer les concepts, on a du mal à comprendre que pour nos voisins espagnols, belges, anglais, ce soit une évidence que la monarchie est dans leur pays la condition même de la démocratie. Pourquoi tourner obstinément son regard vers un passé lointain ? Aujourd'hui, toutes les monarchies d'Europe sont démocratiques, ce qui n'est pas le cas des républiques, surtout lorsqu'elles se disent «démocratiques» ou «populaires». Remettons quelques idées en place:

- Monarchie absolue n'a jamais rien voulu dire d'autre que pouvoir «sans lien», indépendant des groupes sociaux. La monarchie française était un pouvoir juridiquement limité par des lois fondamentales, et qui couronnait une société composée de «nations» largement autonomes. Avec Louis XVI, et les réformes qu'il introduit dans l'Etat, c'est une démocratie locale et régionale directe qui se met en place. De même, 1789 n'est rien d'autre que la révolution à l'intérieur du cadre monarchique de l'Etat; c'est la monarchie qui invente à l'échelle de la nation une démocratie représentative. Autrefois, lors du sacre, le peuple manifestait son approbation par acclamation et conférait ainsi au roi une part de sa légitimité. Cette sacralité populaire pourrait, en toute logique, se retrouver demain, dans le suffrage universel.

- La République en France, fondée sur une philosophie de la liberté absolue, a détruit la démocratie naissante. L'implacable logique rousseauiste et jacobine du pouvoir à travers «le gouvernement du peuple par lui-même» préfigure les redoutables systèmes totalitaires, dans une société qui nie la transcendance politique et religieuse. Où se place la démocratie dans cette «république une et indivisible» propriété des citoyens infaillibles ? Elle n'existe plus et à titre d'exemple il faudra attendre 1848 pour retrouver des élections démocratiques comparables à celles qui se déroulèrent en 1789 (et même 1945 pour que les femmes retrouvent le droit de vote)...

La monarchie, à travers ses valeurs d'unité, de continuité et d'indépendance, crée les conditions de la démocratie, la rend forte et vivante et la préserve contre toute dérive totalitaire. Tout d'abord, «la monarchie est la seule forme politique fondée sur la vie et non sur des doctrines abstraites, sur des idéologies désincarnées» (1); ensuite, sa situation d'indépendance comme héritière de la légitimité historique des rois qui ont servi la France exclut la confiscation du pouvoir suprême par une puissance politique partisane. «Depuis deux siècles, le pouvoir politique a été immergé dans la société afin qu'il appartienne au peuple et ne soit pas différent de lui. L'histoire moderne a démontré la vanité de cette théorie et l'échec de cette ambition. Le pouvoir n'a jamais appartenu au peuple, mais à de petites fractions de celui-ci, que l'on nomme partis. Or, le mot le dit, un parti ne peut devenir le tout, à moins de détruire la liberté de pensée et d'action de ceux qui ne sont pas de son avis. Là se situe le paradoxe fondamental de notre vie publique, qui rend insoluble la question du pouvoir politique: selon le vieil adage de notre droit, nul ne saurait être à la fois juge et partie...» (2). Seul un chef de l'Etat indépendant, un arbitre, peut réellement poser les conditions de la justice, de la paix civile et donc de la démocratie. Sous sa couronne, nul ne saurait dominer dans la cité, ni parti, ni groupe d'intérêt; la monarchie conditionne ainsi l'existence d'une démocratie égalitaire, soucieuse de rendre à chaque citoyen sa voix propre au travers d'une nouvelle représentation populaire permettant un vrai dialogue entre le peuple et le pouvoir. Garant des institutions démocratiques comme symbole - symbole signifiant celui qui lie, qui rassemble - ou comme porte-drapeau de la nation tout entière, le roi la garantit contre les forces partisans, qu'elles soient militaires (l'exemple espagnol le montre bien), patronales ou ouvrières, dérivant bien vite vers une logique totalitaire. Faut-il d'autre part souligner que le roi, homme avant tout, rend la démocratie plus vivante, plus humaine, et moins bureaucratique? Même après que le roi et sa cour se furent enfermés à Versailles, la monarchie française gardait une part de ce contact direct avec le peuple qui avait fait sa popularité avec un Henri IV. Quant à nos monarques républicains, ils sont très éloignés de leurs électeurs, ne les retrouvant qu'à l'approche des échéances électorales...

Comment un président élu par une somme arithmétique de voix pourrait-il être réellement indépendant du parti qui l'a porté au pouvoir? Comment pourrait-il être un arbitre au-dessus de la mêlée politique alors qu'il fut l'un des combattants? Là est la vraie question du pouvoir politique dont l'objet est de servir la *res publica*, la chose publique, le bien commun. Seule la monarchie est en mesure de relever ce défi, essentiel pour garantir nos institutions démocratiques. Car n'est-il pas vrai qu'en couronnant la démocratie on en pérennise la pratique? Tel est le vaste et ambitieux projet auquel le comte de Paris n'a cessé, durant plus de soixante ans, de convier les Français. Il est temps qu'ils entendent ce message à l'heure où la logique de l'affrontement et de la guerre civile est devenue intolérable pour la cohésion de la nation.

(1) «Entre Français».

(2) «Lettre aux Français», p.116.



alliance royale

Bimestriel d'informations générales sur la Famille de France, la Monarchie, les Traditions françaises.
 Directeur de la publication: Stéphane Bern - Rédacteur en chef: Patrice Le Roué
 Abonnement pour 5 numéros: 80 F (à l'ordre de A.M.F.)

Abonnement de soutien: 100 F

Edité et imprimé par l'Association des Amis de la Maison de France - B.P. 314 - 75365 Paris Cedex 08.

Commission Paritaire de la Presse en Cours. Issn 0766-0406.

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à A.A.M.F. - B.P. 314 - 75365 PARIS cedex 08

NOM et Prénom:

Adresse:

s'abonne à «Alliance Royale» pour un an (5 numéros) et verse pour cela la somme de 50 F à l'ordre de l'A.A.M.F.

Les célébrations de Versailles

4 mai 1789

Ouverture des Etats-Généraux

Pour commémorer dignement le bicentenaire de l'ouverture des Etats-Généraux, le maire de Versailles, Maître André Damien avait tenu à reconstituer dans sa ville, la grande procession qui avait eu lieu le 4 mai 1789.

Désireux d'implorer la protection divine, sur les travaux de l'assemblée qu'il venait de réunir, le roi Louis XVI avait ordonné une imposante cérémonie où, derrière le Saint-Sacrement, défilèrent la Famille royale et les députés des trois ordres.

Deux siècles plus tard, les Versaillais et les autres, massés sur le long du parcours, ont applaudi le passage du roi, au point de donner quelques complexes à n'importe quel républicain ! Les nombreux figurants avaient quelque mérite à garder bonne contenance, malgré la chaleur tropicale qui régnait en ce jour, sur la cité du Roi-Soleil.

Sur la tribune officielle, on reconnaissait le chef de la Famille de France, Mgr le comte de Paris, mais également l'évêque de Versailles, Mgr Thomas. Le gouvernement était représenté par deux ministres: MM. Jack Lang et Alain Decaux.

Le spectacle s'est poursuivi dans la soirée, par des animations de rues, dans le style de la commedia dell'arte. A la nuit tombée, la cour d'honneur du palais a retenti aux accents d'un texte historique d'Arthur Conte: «Le chemin de la liberté», accompagnant une mise en scène grandiose.

C'est ainsi que Versailles a rappelé avec force, que la Révolution de 1789 est née, d'abord, d'un mouvement de réforme voulu par le roi lui-même, avant de s'engager sur la pente de tous les dangers...

Philippe DELORME

DISCOURS DE LOUIS XVI

Messieurs, ce jour que mon cœur attendait depuis longtemps est enfin arrivé ; & je me vois entouré des représentants de la Nation, à laquelle je me fais gloire de commander.

Un long intervalle s'était écoulé depuis les dernières tenues des Etats-généraux ; & quoique la convocation de ces assemblées parût être tombée en désuétude, je n'ai pas balancé à rétablir un usage dont le royaume peut tirer une nouvelle force, & qui peut ouvrir à la Nation une nouvelle source de bonheur. La dette de l'Etat, déjà immense à mon avènement au trône, s'est encore accrue sous mon règne : une guerre dispendieuse, mais honorable, en a été la cause : l'augmentation des impôts en a été la suite nécessaire, & a rendu plus sensible leur inégale répartition. Une inquiétude générale, un désir exagéré d'innovations se sont emparés des esprits, & finiraient par égarer totalement les opinions, si on ne se hâtoit de les fixer par une réunion d'avis sages & modérés. C'est dans cette confiance, Messieurs, que je vous ai rassemblés, & je vois avec sensibilité qu'elle a déjà été justifiée par les dispositions que les deux premiers Ordres ont montrées à renoncer à leurs privilèges pécuniaires. L'espérance que j'ai conçue de voir tous les Ordres réunis de sentimens,

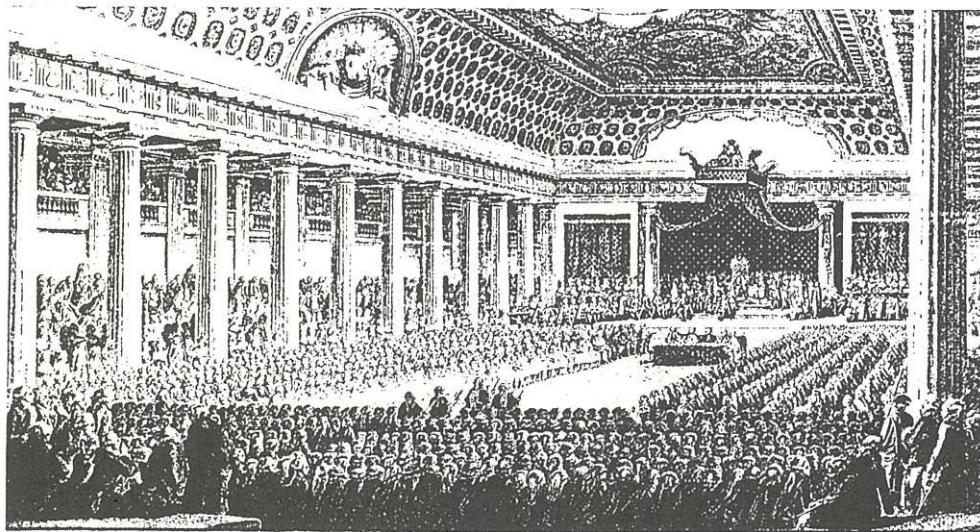
concourir avec moi au bien général de l'Etat, ne sera point trompée. J'ai déjà ordonné dans les dépenses des retranchements considérables ; vous me présenterez encore à cet égard des idées que je recevrai avec empressement : mais, malgré la ressource que peut offrir l'économie la plus sévère, je crains, Messieurs, de ne pouvoir pas soulager mes sujets aussi promptement que je le désirerais. Je serai mettre sous vos yeux la situation exacte des finances, & quand vous l'aurez examinée, je suis assuré d'avance que vous me proposerez les moyens les plus efficaces pour y établir un ordre permanent, & affermir le crédit public. Ce grand & salutaire ouvrage, qui assurera le bonheur du royaume au-dedans & sa considération au-dehors, vous occupera essentiellement. Les esprits sont dans l'agitation, mais une assemblée des représentants de la Nation n'écouterait sans doute que les conseils de la sagesse & de la prudence. Vous aurez jugé vous-mêmes, Messieurs, qu'on s'en est écarté dans plusieurs occasions récentes ; mais l'esprit dominant de vos délibérations répondra aux véritables sentimens d'une Nation généreuse, & dont l'amour pour ses Rois a toujours fait le caractère distinctif ; j'éloignerai tout autre souvenir.

Je connois l'autorité & la puissance d'un Roi juste, au milieu d'un peuple fidèle & attaché de tout tems aux principes de la Monarchie : ils ont fait l'honneur & l'éclat de la France ; je dois en être le soutien, & je le serai constamment.

Mais tout ce qu'on peut attendre du plus tendre intérêt au bonheur public, tout ce qu'on peut demander à un Souverain, le premier ami de ses peuples, vous pouvez, vous devez l'espérer de mes sentimens.

Puisse, Messieurs, un heureux accord régner dans cette assemblée, & cette époque devenir à jamais mémorable pour le bonheur & la prospérité du royaume ! C'est le souhait de mon cœur, c'est le plus ardent de mes vœux, c'est enfin le prix que j'attends de la droiture de mes intentions & de mon amour pour mes peuples.

Mon Garde-des-Sceaux va vous expliquer plus amplement mes intentions, & j'ai ordonné au Directeur-général des finances de vous en exposer l'état.



OUVERTURE DES
ETATS GÉNÉRAUX
le 4 Mai 1789
Qui, soumettant aux Loix l'orgueil du Monarque,
Dérivait les abus, et nous rendait nos droits.

Présentée et Dédiée
à l'Assemblée Nationale !
Le 4 Mai 1789

Le comte de Paris

sous les projecteurs médiatiques

A l'approche des festivités du Bicentenaire, on a pu voir la presse française et internationale multiplier les reportages et les interviews, s'intéressant notamment à l'idée royaliste en France, comme pour donner le juste contrepoint aux célébrations bruyantes organisées par l'Etat. Aussi, a-t-on pu assister à un retour en force du chef de la Maison de France dans l'univers médiatique, remplaçant la Révolution dans sa réelle perspective historique.

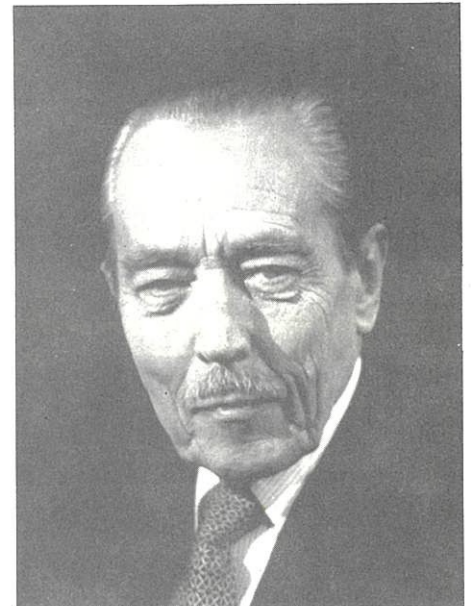
D'abord dans le *Figaro littéraire* du 3 juillet, le comte de Paris répond à la question: «Pour vous, la Révolution était-elle nécessaire?» Le Prince: «La Révolution en soi n'était pas nécessaire. Par contre, des réformes étaient indispensables. Elles ont été engagées par le roi et l'Assemblée - issue des Etats-Généraux. Malheureusement, ce départ facile n'a pas persévéré en raison de la Cour et des obstacles qui sont survenus au fur et à mesure des événements qui ont cristallisé, bloqué la Cour qui s'opposait aux réformes et les Assemblées qui voulaient entraîner la nation rapidement vers ces mutations. Au cours de la célébration du Bicentenaire, je regrette que l'on n'ait pas choisi pour le 14 juillet, fête nationale, d'évoquer la fête de la Fédération qui fut décrétée par le Roi et l'Assemblée comme fête nationale de France, le 14 juillet 1790. C'est historiquement la vraie fête nationale française, celle qui célèbre la prise de la Bastille a été une erreur volontaire pour affirmer que la République et la nouvelle France étaient fondamentalement hostile à l'idée de la monarchie».

Le Prince revient sur ce thème dans l'entretien qu'il a accordé à Jean-Claude Zana pour *Paris-Match*: «J'aurais souhaité que le président Mitterrand suggère à la nation d'opter pour le 14 juillet 1790, date de la Fédération. Ce jour-là, la nation toute entière, avec le roi et les représentants de l'époque, avaient

de la nation française ne serait plus celle du roi mais définitivement celle de la Fédération. Le 14 juillet marque le rassemblement des Français autour de l'innovation et des mutations déjà engagées, c'est-à-dire le vrai fruit de la Révolution. J'aurais souhaité que l'on respecte la décision de nos glorieux aïeux. Il est regrettable qu'on ait pris pour date du Bicentenaire le jour de la prise de la Bastille. C'est un point sur lequel il n'y a pas d'unanimité... Le 14 juillet, je ne serai pas dans la tribune. J'ai été invité, mais je n'irai pas! Je me rendrai sûrement à Valmy parce que le duc d'Orléans n'a pas émigré. Il est resté à la tête de son armée et s'est battu en France, avec les Français, pour défendre le territoire national. Je vais commémorer cet événement qui honore notre famille».

Il est également intéressant de noter que le très sérieux *National Geographic*, en langue anglaise, consacrant son édition de juillet à la France, publie une photographie du Prince dans son rôle social à la Fondation Condé, avec pour légende: «L'homme qui serait le roi - Prince Henri Robert Ferdinand Marie Louis-Philippe d'Orléans - reconforte une pensionnaire dans la maison de retraite de la Fondation Condé, l'oeuvre sociale datant du XVII^e siècle qu'il préside. Le comte de Paris peut concevoir le jour où les Français voteront le retour de sa famille à la tête d'une monarchie constitutionnelle et démocratique. La plus grande partie de sa vie s'est déroulée hors de France; la loi d'exil de 1886, abrogée en 1950, avait banni le roi potentiel».

Dans le même ordre d'idée, le magazine espagnol *Hola!* publiait récemment une interview du prince, lequel s'exprimait sur les prétentions alfonsistes - en manifestant toute son émotion devant l'effroyable accident qui a coûté la vie à un prince de la Famille royale espagnole - sur l'éducation du prince Jean, duc de Vendôme («Avec mon petit-fils, la



continuité sera un jour assurée en droit et intellectuellement. Aujourd'hui, reste à savoir s'il aura ou pas la capacité, la volonté, la possibilité de continuer. Parce que, je le dis souvent, c'est une lutte de plus de soixante ans, une lutte de tous les jours...») et sur son rôle politique: «Ma vie n'a pas cessé d'être une lutte depuis qu'à dix-huit ans j'ai commencé mon travail pour donner une idée neuve de la monarchie. L'idée monarchique française était alors enfermée dans la doctrine d'Action française d'extrême droite et allait vers la dictature. J'ai rompu avec toutes ces idées en 1937 et en ait introduit de nouvelles qui s'adaptèrent à la réalité. Beaucoup de ces idées d'une nouvelle doctrine monarchique s'inscrivent dans la réalité politique de la vie française».

Enfin, notons que le magazine *Point-de-Vue Images du Monde* a consacré son numéro du vendredi 14 juillet au chef de la Maison de France. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro de même que nous publierons une traduction complète du texte anglais concernant le comte de Paris, publié dans la célèbre rubrique «A life in the day of» du *Sunday Times*.

L'album des fiançailles

C'est à Vienne, le samedi 13 mai dernier, que se sont déroulées les fiançailles de la princesse Marie de France, fille aînée du prince Henri de France, comte de Clermont et de la duchesse Marie-Thérèse de Wurtemberg, duchesse de Montpensier, avec le prince Gundakar de Liechtenstein, fils du prince Jean-Maurice de Liechtenstein et de la princesse Clotilde von Thurn und-Taxis. Après un déjeuner dans la propriété familiale des Liechtenstein à Dietersdorf, les familles se sont réunies au palais Pallavicini pour la réception des fiançailles. Les fiancés avaient souhaité que la jeune génération des cousins et amis soit présente. Pour la première fois depuis longtemps, les princes de France avaient réussi à faire taire leurs querelles pour offrir en ce jour de joie l'image d'une famille réunie autour d'un événement heureux - le premier depuis fort longtemps. Exemple vivant de toutes les familles françaises, et à leur image, la famille royale se devait d'oublier rancunes, ressentiments pour recristalliser autour d'elle les affections perdues...

En ce 13 mai, sur la Josephsplatz, en face du palais impérial de la Hofburg, une centaine d'invités se presse dans les salons du palais Pallavicini. Parmi ceux-ci, Madame la comtesse de Paris bien sûr, sa fille Isabelle, comtesse de Schonborn-Buchheim avec son mari Karl-Friedrich et deux de leurs enfants, Damien et Vincent; deux fils également de la princesse Diane, duchesse de Wurtemberg, Philippe et Michaël; leur cousin germain Charles-Philippe d'Orléans fils du comte d'Evreux; les princes Constantin et Tatiana de Liechtenstein, enfants du prince héritier Hans-Adam; la duchesse Elisabeth de Hohenberg ou encore le margrave de Messein, duc de Saxe...



En attendant l'échange des consentements le 29 juillet au château de Friedrichshafen, propriété des ducs de Wurtemberg, sur les bords du lac de Constance, les fiancés avaient réuni à Vienne ceux qui seront leurs témoins: pour Marie, le prince Jean de France, duc de Vendôme, son frère; le prince Francesco de Bourbon-Siciles, son cousin-germain; et Sophie Portehaut. Pour Gundakar, sa soeur, la princesse Aldegunde de Liechtenstein, le prince Vincenz de Liechtenstein son cousin-germain, et Andréas von Blazekovich.

Pourquoi Friedrichshafen? Ancien monastère devenu résidence d'été des rois de Wurtemberg au XIX^{ème} siècle, le château de Friedrichshafen - à mi-chemin entre la France et l'Autriche - permettra au prince régnant du Liechtenstein, Franz-Joseph II, 82 ans, d'être présent malgré une santé devenue chancelante. D'autre part, le mariage de Marie étant, selon elle, familial et non politique, le choix du lieu représente de fortes attaches affectives. C'est dans ce château qu'elle effectua de nombreux séjours auprès de ses grands-parents Wurtemberg décédés et pour lesquels elle avait

une grande affection. En s'y mariant, elle associe à son mariage le souvenir de ceux qui entourèrent son enfance.

Néanmoins, comme la princesse Marie l'avait confié à Vienne à Stéphane Bern, elle a demandé à la maison de couture Nina Ricci - où travaille la cousine de sa mère, la duchesse Sophie de Wurtemberg - d'enfermer un petit sac de terre de France dans les plis de sa robe de mariée.

Pourtant, et il faut bien le dire, le conflit qui a surgi entre le comte de Paris et sa belle-fille la duchesse de Montpensier sur le choix du lieu, a conduit le Prince à annoncer par voie de presse («Le Parisien libéré» du 17 juin) qu'il ne se rendrait pas au mariage de sa petite-fille Marie. Monseigneur y déclarait notamment: «Je n'irai pas à ce mariage et ma décision est irrévocable. Mes raisons sont morales. Si nous voulons avoir une place dans le respect des Français, il nous faut respecter nos propres lois. Or ma petite-fille et sa mère ont décidé que le mariage aurait lieu en Allemagne, plutôt qu'à Dreux, où se tient la chapelle royale, paroisse de la

à Vienne

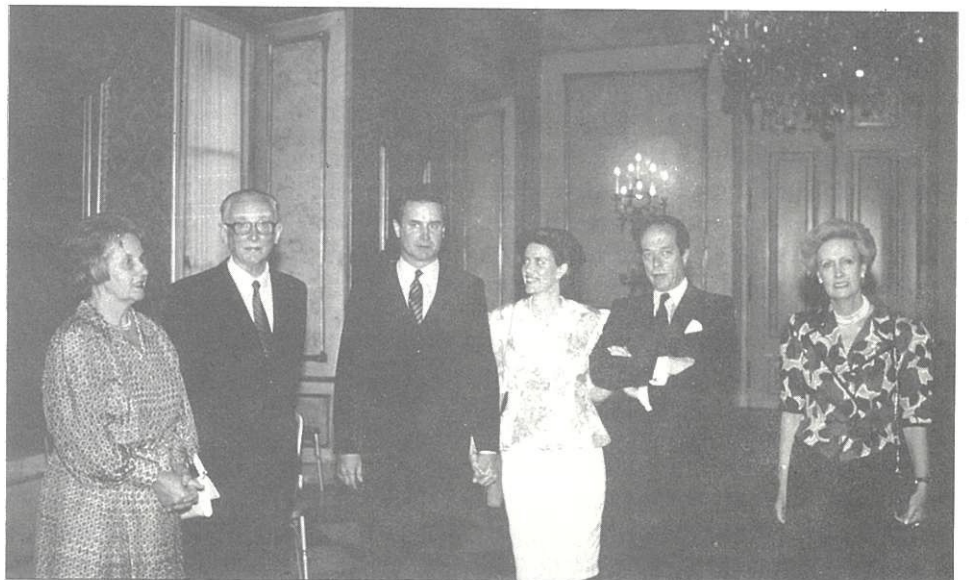
Maison de France depuis 1960». Dans la foulée, et suite à son entretien à Chantilly avec son père, le prince Henri, comte de Clermont, publiait un communiqué dans lequel il affirmait être «entièrement solidaire de l'attitude de son père en la circonstance» après avoir regretté l'absence de son nom et de celui du comte de Paris dans les faire-part de mariage...

Comme on le voit, rien n'est simple et il est fort à craindre - suite à l'annonce de nouvelles défections - que le carnet blanc de Friedrichshafen ne soit pas encore le rendez-vous tant espéré de la réconciliation familiale.

Françoise DESCHAMP



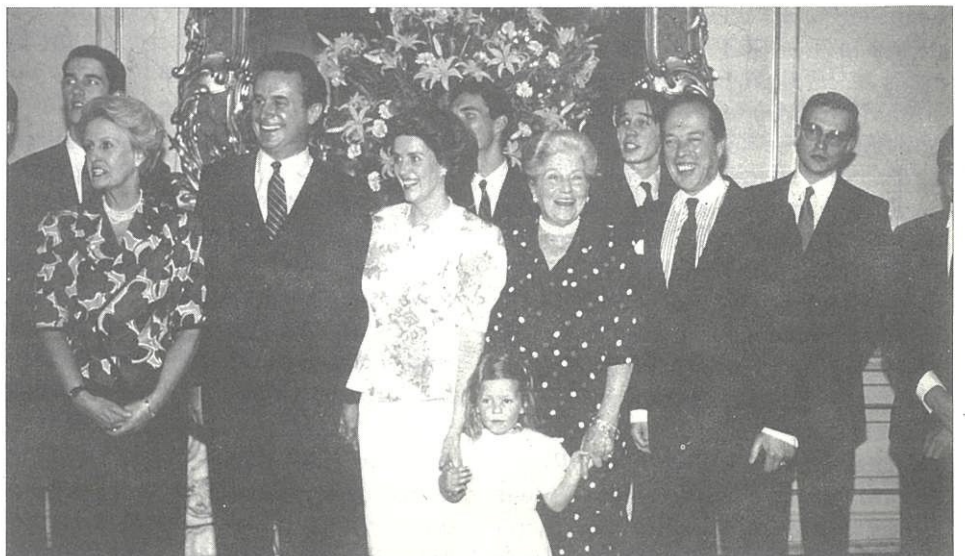
o Image d'un bonheur retrouvé pour quelques jours: le comte de Clermont avec sa fille Marie et son futur gendre.



o Marie et Gundakar entourés de leurs parents.



o Radieuse de bonheur ...



o Les fiancés entourés de la comtesse de Paris, du comte de Clermont et de la duchesse de Montpensier. En arrière-plan quelques uns des petits-enfants de Madame.

Activités des Princes de France

Le jeudi 18 mai dernier, le comte de Paris a présidé la présentation des deux cartes Michelin des routes historiques et du programme d'animation dans les monuments au cours de la saison 1989, à l'Hôtel Sully, manifestant une nouvelle fois tout l'intérêt qu'il porte aux routes touristiques dites de beauté et notamment celle de la Vallée des rois - comprenant le château d'Amboise - que préside Florence Goupil de Bouillé. Notons aussi que M. Jean-Pierre Hubert, conservateur de la chapelle royale de Dreux était également présent comme président de la route historique du Roi-Soleil.



o A l'Hôtel de Sully, présentation des cartes des routes historiques.

Monseigneur était, jeudi 6 juin, l'invité d'honneur de la conférence Berryer, une sorte de concours d'éloquence pour jeunes avocats. Cette conférence, qui manifeste beaucoup d'eclectisme dans le choix de ses invités (le Prince fut reçu peu après le cardinal Lustiger et avant le comédien Michel Bougenah), ne pouvait que se souvenir de la figure de Berryer, avocat royaliste du siècle dernier, et elle reçut avec beaucoup d'égard le chef de la Maison de France. Deux thèmes avait été choisis pour les exposés-débats; d'une part: «l'hérédité est-elle une fatalité?» et «Fêtez-vous les anniversaires?» d'autre part. Les exposés furent tout à fait remarquables et, dans le débat qui s'engagea avec le Prince, ce dernier devant commenter les propos des avocats - toutes les questions même délicates furent abordées. Par ses réponses sur le vif, le comte de Paris surprit et séduisit son auditoire.

Le 9 juin dernier, le comte de Clermont et son épouse étaient les hôtes du conservateur en chef du château de Pau et des autorités de la ville à l'occasion de l'inauguration de l'exposition «Henri IV et la reconstruction du royaume», marquant le quadricentenaire

de l'avènement du bon roi Henri sur le trône de France. Malgré la durée trop courte de son séjour dans le Béarn, le comte de Clermont multiplia les rencontres avec les officiels, les représentants de la ville, de sa région, et avec la population. Il est à noter que le 3 août prochain ce sera au tour de la comtesse de Paris de visiter l'exposition sur Henri IV et de présider une grande fête des Bourbons descendants du vert-galant. Madame sera notamment accompagnée du prince Jacques, duc d'Orléans et du prince Michel, comte d'Evreux.

Le comte de Clermont et son frère cadet, le duc d'Orléans, se sont retrouvés, mardi 11 juillet à la salle Gaveau, pour l'inauguration de l'exposition «L'univers fantastique de Dali».

Madame la comtesse de Paris était à Séville le week-end du 8 au 9 juillet à l'invitation de son neveu le prince Michel de Grèce qui y donnait une grande fête en l'honneur d'une de ses filles. Madame devait rentrer peu après à Eu, pour y accueillir quelques-uns de ses enfants et petits-enfants qui lui rendent traditionnellement visite en Normandie au mois de juillet.

Après avoir assisté à la cérémonie commémorative du Jeu de Paume à Versailles le 20 juin dernier (voir encadré de Ph. Delorme), le prince Henri, comte de Clermont était, à l'invitation du président de la République, présent à l'inauguration de l'Opéra Bastille.

Voyage du comte de Clermont en Franche-Comté

Le comte de Clermont a effectué, en compagnie de son épouse, un séjour de quatre jours dans le nord de la Franche-Comté. Arrivé à Belfort, le 14 juin à 13 h 25, le Prince a tenu une conférence de presse dans un salon de l'hôtel Ibis, à Montbéliard, et inauguré l'exposition du quadricentenaire de l'avènement d'Henri IV, organisée par le CERFC et le Cercle Royaliste du Pays de Montbéliard et du Territoire de Belfort au centre socio-culturel des Hexagones. Ce fut l'occasion pour le Prince de répondre aux questions des journalistes et de rappeler quelques-unes des idées qui lui sont chères.

«- Comptez-vous un jour jouer en France le même rôle que Juan-Carlos en Espagne ?

- Je m'y prépare.

- Les Français sont-ils monarchistes ?

- L'air du temps est favorable à la monarchie et les Français sont fondamentalement monarchistes dans le coeur, mais ils s'en défendent comme de beaux diables. (...) Quant aux hommes politiques ils ont souvent un langage stéréotypé, une langue de bois, et ne sont pas à l'écoute de ce besoin monarchique des Français.»

Interrogée sur l'Europe, SAR a exprimé son inquiétude à propos des élections du 18 juin: «Les partis transposent au plan européen des querelles locales, or il faut dépasser ce stade et la France a un rôle important à jouer, notamment en misant sur l'axe de développement avec les pays latins, l'Espagne en particulier. (...) L'Allemagne, cherche à développer l'axe vers l'Est pour recouvrer son unité». Avant de conclure, le Prince a ajouté qu'il souhaitait «rapprocher les points de vue des Français, comme un chef d'orchestre peut accorder le trombone et le violon».

Le jeudi 15, le Prince a visité le matin le comité d'établissement des Automobiles Peugeot à Sochaux, le plus important de France. Les représentants majoritaires des syndicats réformistes qui le composent ont expliqué au Prince la réforme qu'ils ont entreprise et qui, les libérant du



meilleure qualité et à un meilleur prix, en passant par les agences de voyage. L'après-midi a été consacrée à deux exposés sur le site stratégique de la ville Belfort. L'un par le docteur Beauseigneur, conseiller municipal, représentant la municipalité, l'autre par Monsieur Gras, professeur de lettres, d'histoire et géographie. Le comte de Clermont et la comtesse ont ensuite visité le Musée de la négritude et des droits de l'homme, à Champagny. Sous la conduite de son conservateur, M. Olivier, ils se sont intéressés à sa fondation et à son rayonnement ainsi qu'aux graves problèmes sociaux du canton. Le Prince a inscrit sur le livre d'or du Musée: «j'ai été heureux, en tant que descendant de l'Impératrice du Brésil qui abolit l'esclavage, d'être aujourd'hui parmi vous» et sur celui de la Mairie: «En souvenir d'un émouvant passage dans un canton de France qui a toujours su se battre contre les adversités pour maintenir notre honneur haut».

«Nous ne manquerons pas de faire connaître à nos visiteurs que cette visite fut de celles qui nous ont le plus honorés et dont nous garderons le souvenir le plus ému et plus agréable», a écrit pour sa part la vice-présidente de l'association qui gère le Musée à l'une des organisatrices du voyage. En fin de soirée, le Prince et la Princesse ont visité le temple protestant Saint-Martin, le plus ancien tem-

ple de France, une visite importante et exceptionnelle quand il s'agit d'un membre de la Famille Royale de France.

La journée du lendemain a été consacrée à la visite de l'usine d'emballages plastiques SOFANO à Auteuil et à celle de la laiterie-fromagerie SCHEITER à Santoche. Les hôtes de marque ont apprécié le modernisme des deux entreprises, modernisme qui ne concerne pas seulement les installations, mais aussi les rapports humains et sociaux, l'organisation du travail et l'évolution de la profession. Ils ont terminé une journée particulièrement fatigante, sous la chaleur, par la visite du Musée de l'Aventure Peugeot à Sochaux.

Samedi 17 juin le comte de Clermont a présidé un banquet dont le menu avait été composé par le chef Delormel pour les membres et les amis du CERFC, au château de Rosemont, à Vescemont, aux pieds des Vosges. Ce fut l'occasion pour le Prince de répondre à de nombreuses questions et de préciser sa position à l'égard de la politique.

Au cours de ce voyage le comte de Clermont a rencontré une dizaine d'élus, plusieurs centaines de Français de toutes opinions, professions, religions, avec lesquels il a abordé tous les sujets, révélé ses intentions et indiqué des moyens pour y parvenir.

Louis POZZO DI BORGO

La comtesse de Paris à Eu

L'Association des Amis du Musée Louis-Philippe d'Eu (dont l'A.A.M.F. est membre) s'est réunie le samedi 3 juin en assemblée extraordinaire sous la présidence de Madame. L'objet de cette réunion exceptionnelle visait à voter une modification des statuts permettant à l'association eudoise d'être déclarée d'«utilité publique». Le vote fut quasi unanime en faveur de cette proposition dans la mesure où les dons permettant la restauration du château d'Eu feront désormais l'objet de déductions d'impôts. D'ailleurs, M. Duhornay, le maire de la ville, ayant annoncé pour l'année prochaine une subvention de cinq millions de francs pour la réalisation de travaux avec la Caisse des Monuments Historiques, Madame le remercia vivement du soin qu'il semblait prendre du château de Louis-Philippe.

Dans le même temps, Madame présenta aux nombreux membres de l'association des amis du musée sa fille, la princesse Chantal, baronne François-Xavier de Sambucy-de-Sorgue. Voici le discours que la comtesse de Paris prononça :

Me voici encore parmi vous, membres de notre Association. Chaque fois cela m'est un grand plaisir de pouvoir vous parler et vous remercier pour l'aide que vous apportez tous à la salvation de ce château d'Eu qui me tient tant à coeur.

Je remercie spécialement Madame Bailleux, notre conservateur, qui réel-

lement conserve et enrichit ce monument; et je la félicite et je l'admire pour l'imagination et l'énergie qu'elle déploie pour organiser de multiples animations qui font connaître le château. Je suis très touchée par cette œuvre de restauration et d'embellissement du musée.

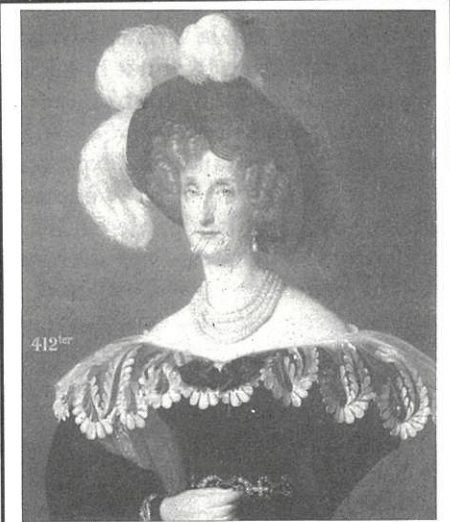
Vous êtes peut-être étonnés de voir à mes côtés ma fille Chantal de France, baronne de Sambucy. Je suis votre présidente effective de droit, et je reste ce que je suis, mais je ne suis pas éternelle et souvent, je suis absente. Je vous demande donc que ma fille me représente dans ces cas-là; et de plus qu'elle soit considérée comme membre de droit après moi, morte ou démissionnée, avec possibilité de désigner elle-même son successeur: une princesse ou à défaut un prince de la Maison de France.

Pourquoi ? Ceci en rappel du fait que le domaine d'Eu a presque toujours été un apanage féminin, et que cette demeure, dernière maison habitée par la Famille royale, est venue à la ville d'Eu par moi-même, et je tiens à cette tradition féminine en ces lieux.

Il va de soi que la princesse Chantal, étant membre de droit de l'Association, doit se considérer comme étant au service de la dite association, entre parenthèses comme je le suis moi-même, pour utiliser tous les avantages et toutes les facilités que lui procure sa position, elle serait votre antenne à Paris.

Je pense que la présidence héréditaire d'un membre de notre famille parmi nous sera considérée par vous, mes chers amis, je l'espère comme une présence effective et

dévouée et non comme un privilège purement mondain...



L'Association des Amis du Musée Louis-Philippe s'est portée acquéreur le 12 juin dernier de deux œuvres importantes pour les collections du musée: un portrait de la reine Marie-Amélie et une aquarelle représentant la chambre de la reine à Eu. Dans une lettre que Madame nous a adressée, la Princesse fait appel à la générosité de nos adhérents. Il manque encore 50.000 F pour le paiement de ces deux œuvres. Merci de votre générosité.

Nota: les dons en argent peuvent être déduits du revenu imposable dans la limite des 5%: s'ils sont supérieurs à 500 F et si le chèque est libellé au nom de «Fondation de France, compte n°347», envoyé au Musée Louis-Philippe 76260 Eu qui le fera transiter. La Fondation de France enverra directement au donateur un certificat pour le fisc. Les dons inférieurs à 500 F sont à adresser au Musée Louis Philippe avec le chèque libellé au nom de l'Association des Amis du Musée Louis-Philippe.

ARCHIVES

librairie

L'Association des Amis de la Maison de France met en vente des documents d'archives souvent difficiles à trouver:

- «Essai sur le gouvernement de

demain», par le comte de Paris (1936); 3 exemplaires disponibles: 80 F pièce franco.

- Album de mariage du prince Henri avec Marie-Thérèse de Wurtemberg (1957), 150 F franco.

- Album «Le comte de Paris et la Maison de France» par Merry Bromberger (1956): 120 F franco.

- Gravure représentant Louis-Philippe d'Orléans, comte de Paris (Philippe VII), faisant la couverture du Petit Journal illustré du lundi 17 septembre 1895. Format 45 cm x 31 cm - 60 F franco (4 ex. disponibles).

DIVERS

- Cartes de vœux couleurs représentant l'ouverture des Etats-Généraux ou la Fête de la Fédération: 15 F pièce franco.

- Cartes de jeux Henri IV, François Ier ou Louis XIII; 2 paquets de 52 cartes: 80 F franco.

Merci de détailler votre commande et d'adresser vos chèques à l'ordre de l'Association AMF - B.P. 314 - 75365 Paris cedex 08. Les commandes seront servies dans l'ordre d'arrivée.

Madame à Reims

Ce vendredi 2 juin 1989, à l'occasion de l'ouverture de la saison des Cathédrales de Lumière, la ville de Reims recevait la comtesse de Paris, sa fille la baronne François-Xavier de Sambucy de Sorgue (née princesse Chantal de France), accompagnée de ses trois enfants: Alexandre, Axel et Kildine.

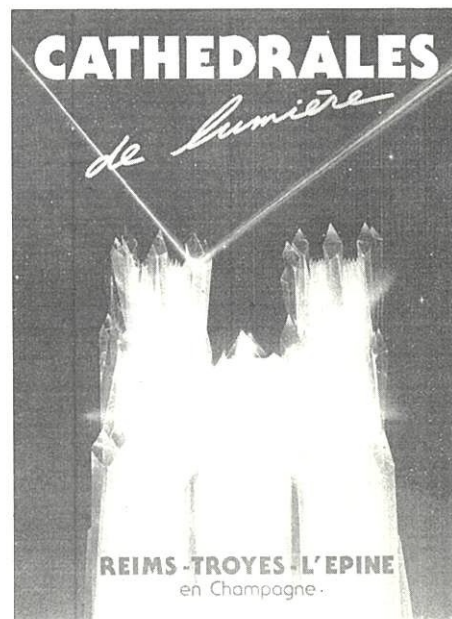
M. Jean-Marie Beaupuy, représentant M. Falala, député-maire de Reims, accompagné de M. Jean-Claude Laurent, conseiller municipal chargé de mission pour le «Chemin des Cathédrales», recevaient tout d'abord Madame et sa famille au musée Saint-Remi, magnifiquement aménagé dans la célèbre abbaye bénédictine de Saint Remi où était conservée la Sainte-Ampoule du sacre des Rois de France.

Après une visite du Musée remarquablement commentée par son conservateur M. Marc Bouxin, Monsieur Beaupuy accompagnait ses hôtes à la Cathédrale pour le spectacle de lumière «Les Sacres». Plus qu'une simple évocation historique, ce spec-

tacle restitue la grandeur, le mystère, la piété et l'émotion qui ont entouré ce cérémonial unique en son genre. Dans la Cathédrale du XIII^{ème} siècle, les images géantes de la Galerie des Rois se projettent sur les piles de la nef, les effets lasers spéciaux illuminent les voûtes d'ogives, soulignent les mouvements de l'architecture, embrasent les vitraux et composent hors du temps une atmosphère de rêve.

Le lendemain 3 juin, la comtesse de Paris était invitée à visiter la Basilique Saint-Remi et le Palais du Tau, avant que M. Beaupuy ne lui remette la plaquette d'honneur de la Ville de Reims.

Mme Rocheton, adjointe au maire de Troyes et M. Pérardel, maire de L'Epine étaient présents à ces manifestations. Les Cathédrales de Troyes et L'Epine en effet, constituent avec Reims, pendant tout l'été, ce Chemin des Cathédrales de Lumière où, nées des technologies les plus avancées, effets laser, images géantes et musique se marient aux thèmes les plus profonds de notre histoire pour transmettre aux spectateurs émer-



veillés quelques-uns des témoignages de notre imaginaire collectif, dans un embrasement de lumière. Ces spectacles ont été conçus par M. Jacques Darolles, directeur du Centre National Art et Technologie de Reims.

N.B. Reims, Troyes, L'Epine - Cathédrales de Lumière: Tél.: 26.47.92.92

20 JUIN 1789 SERMENT DU JEU DE PAUME

20 juin 1989: nouveau rendez-vous à Versailles. Cette fois dans la salle du jeu de Paume, sise dans une ruelle obscure, à deux pas du château.

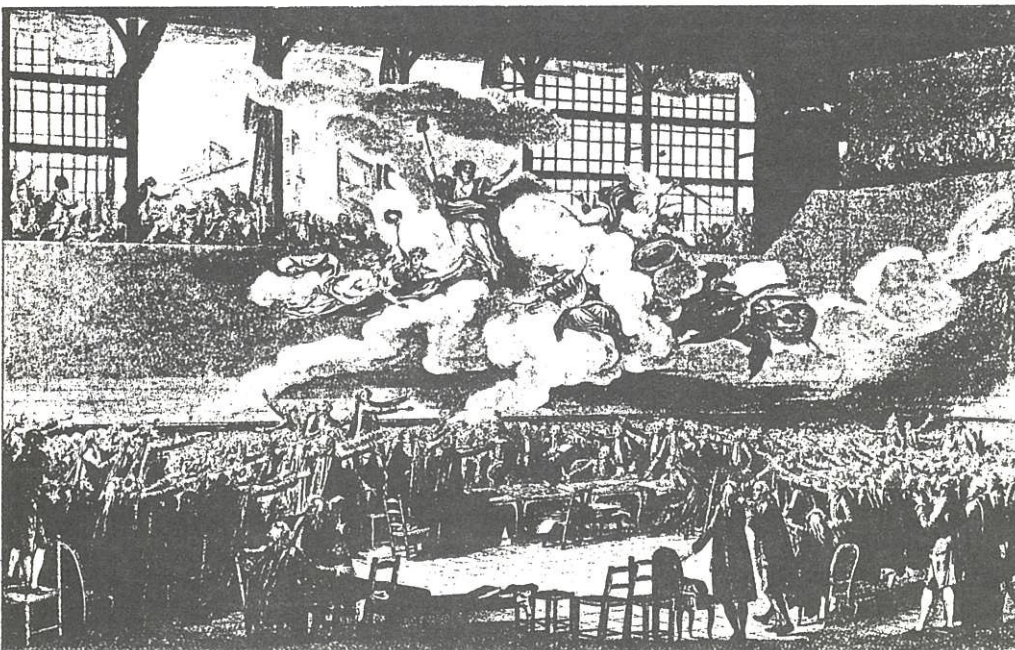
Pourtant, cette salle construite pour abriter un sport qui fut l'ancêtre de notre tennis, fut appelée, comme on le sait, à un destin unique. On peut en effet dater du 20 juin 1789, la naissance de la France moderne puisque l'Assemblée nationale prend alors conscience de la nécessité de donner une constitution au royaume.

Chacun se souvient du texte de ce fameux serment: «Nous jurons de ne jamais nous séparer et de nous retrouver partout où les circonstances l'exigeront jusqu'à ce que la constitution du royaume soit établie sur des fondements solides». On se souvient également des «baïonnettes» de Mirabeau...

Sous une chaleur accablante, l'actuel président de la République, M. François Mitterrand, a souligné, dans un brillant discours, la portée de cet événement et son actualité. Le chef de l'Etat n'a pas masqué les excès de la Révolution, évoquant les noyades de Nantes, les massacres de Septembre...

Le comte de Clermont, invité par le président de la République, était présent à cette cérémonie, voulant montrer par là que l'idéal de liberté et de démocratie de 1789 ne sont nullement en contradiction avec celui d'une monarchie moderne, telle qu'elle existe dans la moitié des nations d'Europe et telle qu'elle pourrait exister en France à l'aube du III^{ème} millénaire.

Ph. D.



Patrick BRESSAND

viticulteur récoltant

VINS BOURGOGNE SUD

A

POUILLY-FUISSE

et

JULIENAS

dégustation - vente
expédition

FUISSE

71960 PIERRECLOS

Tél.: (16) 85.35.61.29

Accès: A6, sortie Macon-Nord
Direction gare TGV

A consommer avec modération

UN LIVRE SUPERBE POUR VOS CADEAUX

**Le sacre et le
couronnement de
Louis XVI**

L'Association se développe

Devant le nombre croissant des adhésions à l'Association des Amis de la Maison de France, son bureau directeur a décidé de réagir. Pour l'année 1989-1990, une offensive va être lancée de manière à rapprocher les membres de l'Association: d'une part en les faisant participer directement à un certain nombre d'activités, mais aussi dans la perspective de développer l'information et la propagande concernant la Maison de France dans le grand public.

Sur le plan éditorial, la régularisation de la parution d'«Alliance royale» est toujours à l'ordre du jour, même si des progrès ont été faits, la tâche est difficile en cette période de crise du bénévolat... Aussi, nous faisons appel à votre aide pour nous envoyer toute coupure de presse concernant le royalisme ou la Maison de France afin que nous puissions ouvrir une rubrique «Revue de presse». D'autre part, Me Hugues Troussel vient d'achever la rédaction d'une petite brochure grand public sur la légitimité dynastique en France, reprenant bon nombre d'arguments développés dans son livre (toujours disponible au prix de 170 F franco) mais actualisés, enrichis et synthétisés. Cette initiative, sous le label de l'A.A.M.F. permettra de mettre un point final aux prétentions espagnoles qui ont, jusqu'à présent, coûté cher aux malheureux princes qui s'en réclamaient.

En ce qui concerne les activités proprement dites, nous avons déjà établi un pré-programme dans des domaines variés: intensification des réunions d'adhérents en province, dîners-débats pour la forte concentration d'adhérents de la région parisienne, rencontre avec les membres de la Famille de France, ou préparation de l'Assemblée Générale (1). D'autre part, nous prévoyons d'organiser des visites commentées à Dreux, Amboise, Eu. Enfin l'Association des Amis de la Maison de France organisera une grande journée festive le 14 juillet 1990 à l'occasion de la Fête de la Fédération.

Bref, vous le voyez, nous sommes bien décidés à agir au service de nos Princes, à accroître notre audience et à faire oeuvre utile de propagande royaliste. Dans cette perspective n'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de toutes vos propositions positives.

Le Bureau

(1) Rappelons que cette assemblée sera réservée aux adhérents de l'association à jour de leurs cotisations. Que les retardataires régularisent leur situation sans tarder !

A l'occasion de cette assemblée générale, nous envisageons d'organiser un déjeuner qui serait présidé par un Prince ou une Princesse de la Maison de France.

☞ **Une reproduction à l'authentique** de ce livre introuvable paru en 1775 retraçant en détail les prestigieuses cérémonies du sacre. **Superbement enrichi** d'un très grand nombre de figures en taille-douce.

☞ Cet ouvrage est **unique ne son genre**. Il ne pourra que ravir bibliophiles, historiens, chroniqueurs.

☞ Le livre comporte 412 pages sur vergé ivoire et existe en trois présentations: 1) Exemplaire numéroté, **reliure traditionnelle en pleine peau** (tirage limité à 100 ex.): 810 F - 2) Exemplaire numéroté, **reliure skivertex** (tirage limité à 200 ex.): 420 F - 3) **Edition brochée**: 290 F.

☞ Commandes en écrivant à «Alliance royale».